

**ASLAE**association sédunoise  
des lieux d'accueil de l'enfance**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
VACANCES DE CARNAVAL 2026****Données enfant**

Nom		Prénom	
Né (e) le		Adresse	
Mange du porc	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	CP, Ville
Allergies, intolérances			

**Données parents**

Nom, prénom parent 1		Téléphone	
Nom, prénom parent 2		Téléphone	
E-mail			

**UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (cochez ce qui convient)**

- Arc-en-ciel  La Cartouche  Le Looping  La Récré  Point-virgule  La Trott'  Le Mikado  
 Les Papivores  Les lupins bleus (Uvrier)  Les Croqu'Notes (Bramois)  Le Relais (Salins)  
 Bricoline (Veysonnaz)

**Placement** (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déj.	Matin	Midi	Après-midi*	Heure arrivée	Heure départ
Lundi 16 février						
Mardi 17 février						
Mercredi 18 février						
Jeudi 19 février						
Vendredi 20 février						

\* avec goûter

Remarques :

---

---

**Important**

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 23 janvier 2026 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 06 février 2026 compris. Un délai pour la modification ou l'annulation sans frais du contrat est octroyé jusqu'au 30 janvier 2026. Passé ce délai, toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

Les UAPE suivantes sont ouvertes totalement ou partiellement pendant les vacances de Carnaval. Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de chacune d'entre elles sur le site [www.aslae.ch](http://www.aslae.ch) à la page spécifique dédiée à chaque UAPE (à droite de l'écran).

- La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' – La Bricoline.

**Attention, les structures étant fermées certains jours de la semaine pendant l'année scolaire le resteront également durant la période des vacances scolaires.**

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Lieu, date : \_\_\_\_\_

Parent 1 : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Parent 2/partenaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_